

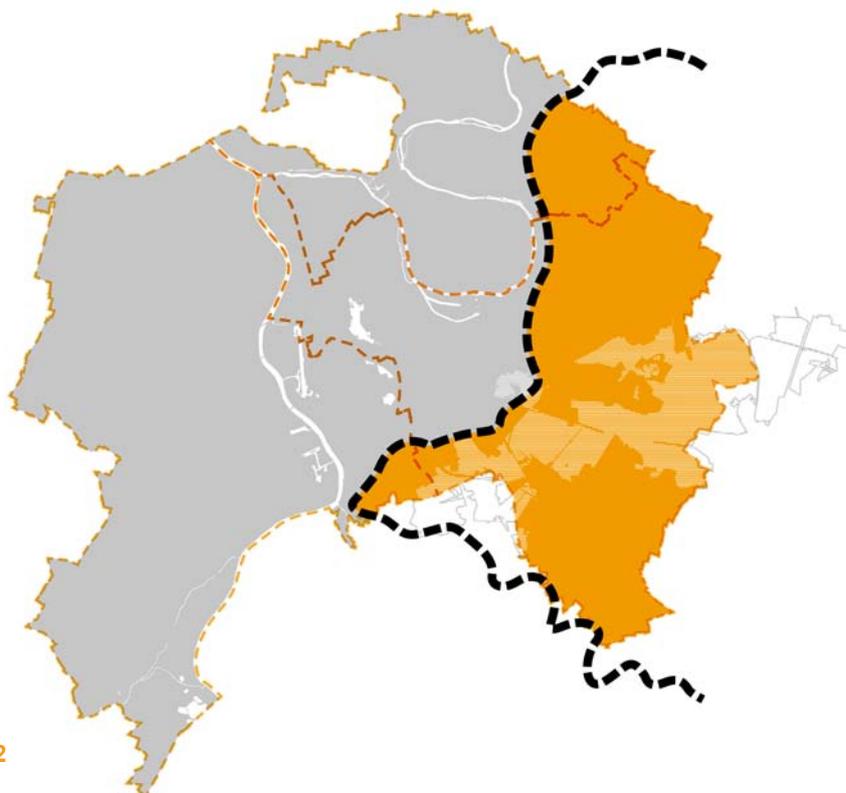
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
 Cachan
Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
Limeil-Brévannes
 Maisons-Alfort
Mandres-les-Roses
Marolles-en-Brie
 Morangis
 Nogent-sur-Marne
Noisieu
 Orly
Ormesson-sur-Marne
 Paray-vieille-poste
Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
Le Plessis-Trévisé
La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
Santeny
Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
Valenton
Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Châtillon
 Villeneuve-le-Roi
Villeneuve-Saint-Georges
Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Entité 5

Le plateau Briard

Le plateau Briard est composé d'une variété de paysages dont certains ont pu conserver un caractère cultivé et champêtre. En surplomb de la plaine alluviale de la Seine et de la Marne, le plateau de Brie est rythmé par une succession de bois et de forêts, de cultures, de rivières et de quartiers habités à dominante pavillonnaire. La vallée du Morbras et la vallée du Réveillon entaillent le relief respectivement au nord et au sud.

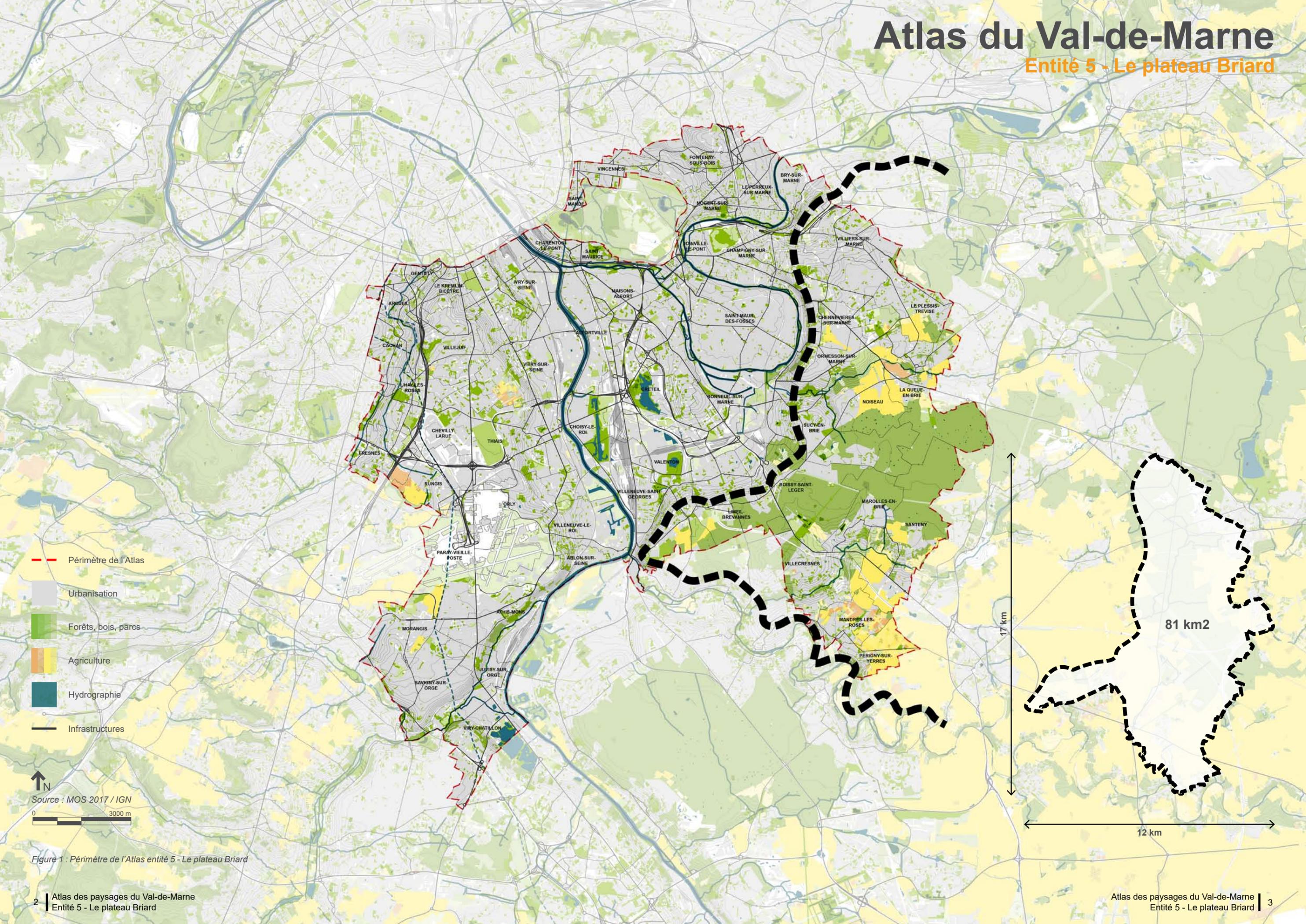
La présence d'une étendue forestière (Arc boisé) et d'espaces agricoles sur des superficies encore importantes offre un paysage singulier, périurbain et rural à proximité de Paris.



2 communes sur l'**EPT 12**
 Grand-Orly Seine Bièvre
13 communes sur l'**EPT 11**
 Grand Paris Sud Est Avenir
3 communes sur l'**EPT 10**
 Paris Est Marne & Bois

Atlas du Val-de-Marne

Entité 5 - Le plateau Briard



— Périimètre de l'Atlas

Urbanisation

Forêts, bois, parcs

Agriculture

Hydrographie

Infrastructures



Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m

Figure 1 : Périimètre de l'Atlas entité 5 - Le plateau Briard

Entité 5

Le plateau Briard

Le plateau Briard : entre métropole et agriculture
Une succession de paysages multifacettes

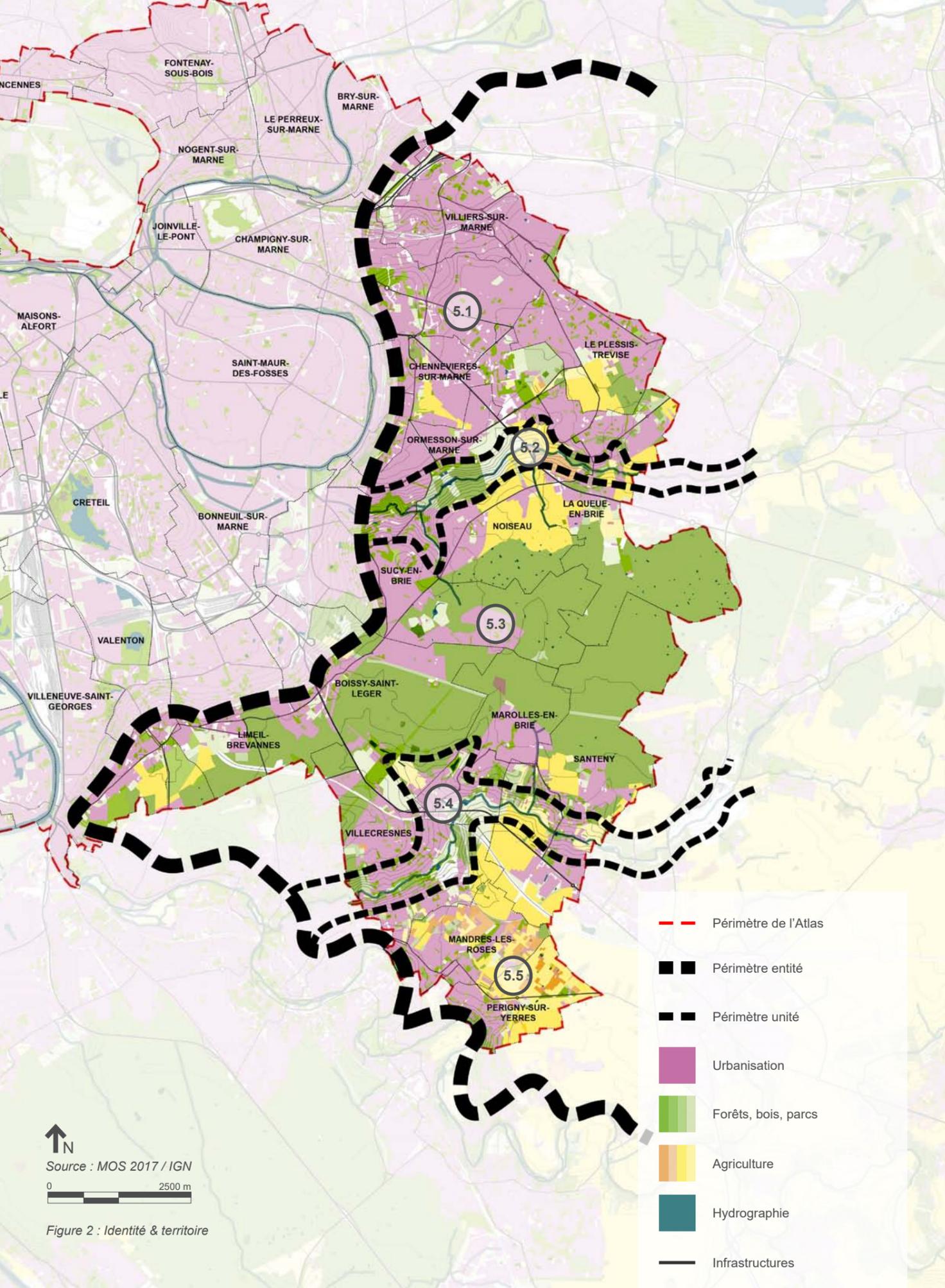


Figure 2 : Identité & territoire

De la vallée de la Marne à l'Yerres

Bordé par les amples méandres de la Marne au nord et à l'ouest, le plateau Briard est subdivisé par deux étroites vallées verdoyantes, celle du Morbras et celle du Réveillon et des landes. Il est délimité au sud par les inflexions de l'Yerres. Ce territoire s'inscrit dans une continuité géographique d'échelle régionale et se poursuit en Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis.

Un basculement géographique est-ouest

La différence de paysage à la grande échelle entre l'ouest et l'est, de la ville dense aux espaces cultivés et aux espaces boisés, est générée par la topographie marquée des coteaux de la Marne et de la Seine.

Les problématiques de franchissement associées aux reliefs abrupts ont limité les effets d'une accessibilité accrue depuis Paris. Ainsi, les grandes infrastructures passent en-dessous du plateau ou dans la vallée, et les transports en commun s'arrêtent en pied de coteau.

De grands espaces ouverts témoignent encore de l'activité agricole passée.

Une apparente planéité et deux vallées encaissées nord-sud

Trois grandes séquences de paysage constituent le plateau de Brie. La topographie, ample surface plane habitée, boisée et cultivée, est entrecoupée par deux petites vallées orientées est-ouest, le

Morbras et le Réveillon.

- Au nord, le plateau urbanisé de Champigny bute sur le Morbras.
- Au centre, constituée par un ensemble forestier, une interface urbaine et naturelle s'appuie sur le tracé du Réveillon.
- Au sud, de grands espaces cultivés maraichers et horticoles sont inféodés aux espaces ruraux du plateau Briard.

Des espaces forestiers comme singularité

L'Arc boisé s'étend sur trois départements (L'Essonne, la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne). Les 3000 ha se répartissent entre les 3 départements, et 68 % de l'Arc boisé est situé dans le Val-de-Marne. Surplombant la plaine centrale, il dessine une vaste étendue arborée anciennement rattachée aux forêts d'Armainvilliers, Ferrières et Sénart. Ce continuum boisé constitué de la forêt domaniale de Notre-Dame, de la forêt régionale de Grosbois et de la forêt domaine de la Grange, forme un espace naturel forestier à dominante récréative, de production de bois, de réserve de biodiversité.

Constitués principalement de chênes, de bouleaux, de châtaigniers..., ces peuplements tout comme le socle géographique marquent la transition entre les espaces urbanisés de la métropole et les espaces ouverts et cultivés du plateau rural.

Un enchaînement de pièces paysagères

L'entité paysagère du plateau Briard se compose d'une juxtaposition d'ambiances comprenant :

- le plateau de Champigny, zone essentiellement résidentielle et parsemée de zones d'activités et d'espaces ruraux,

- la vallée préservée et confidentielle du Morbras marquée en amont par des espaces paysagers et agricoles, et en aval par de l'habitat individuel,

- le plateau boisé de Notre-Dame qu'occupent les bois et les forêts, ponctué de quelques zones résidentielles en lisière,

- la vallée du Réveillon verdoyante aux coteaux habités et arborés,

- le plateau Briard semi-rural marqué par une dualité forte entre espace agricole et étalement urbain.

Les cinq unités paysagères

Le plateau Briard se compose de cinq unités paysagères :

5.1- Le plateau de Champigny

5.2- La vallée du Morbras

5.3- Le plateau boisé

5.4- La vallée du Réveillon

5.5- Les villages du plateau Briard

Synthèse

Sur une grande homogénéité géologique et géomorphologique, le plateau Briard accueille une diversité de paysages dont certains présentent un visage encore rural.

Nappes pavillonnaires, étendues forestières, plaines agricoles, vallées resserrées, composent et rythment ce territoire d'interfaces métropolitaines qui articulent le passage de la ville dense à la campagne.



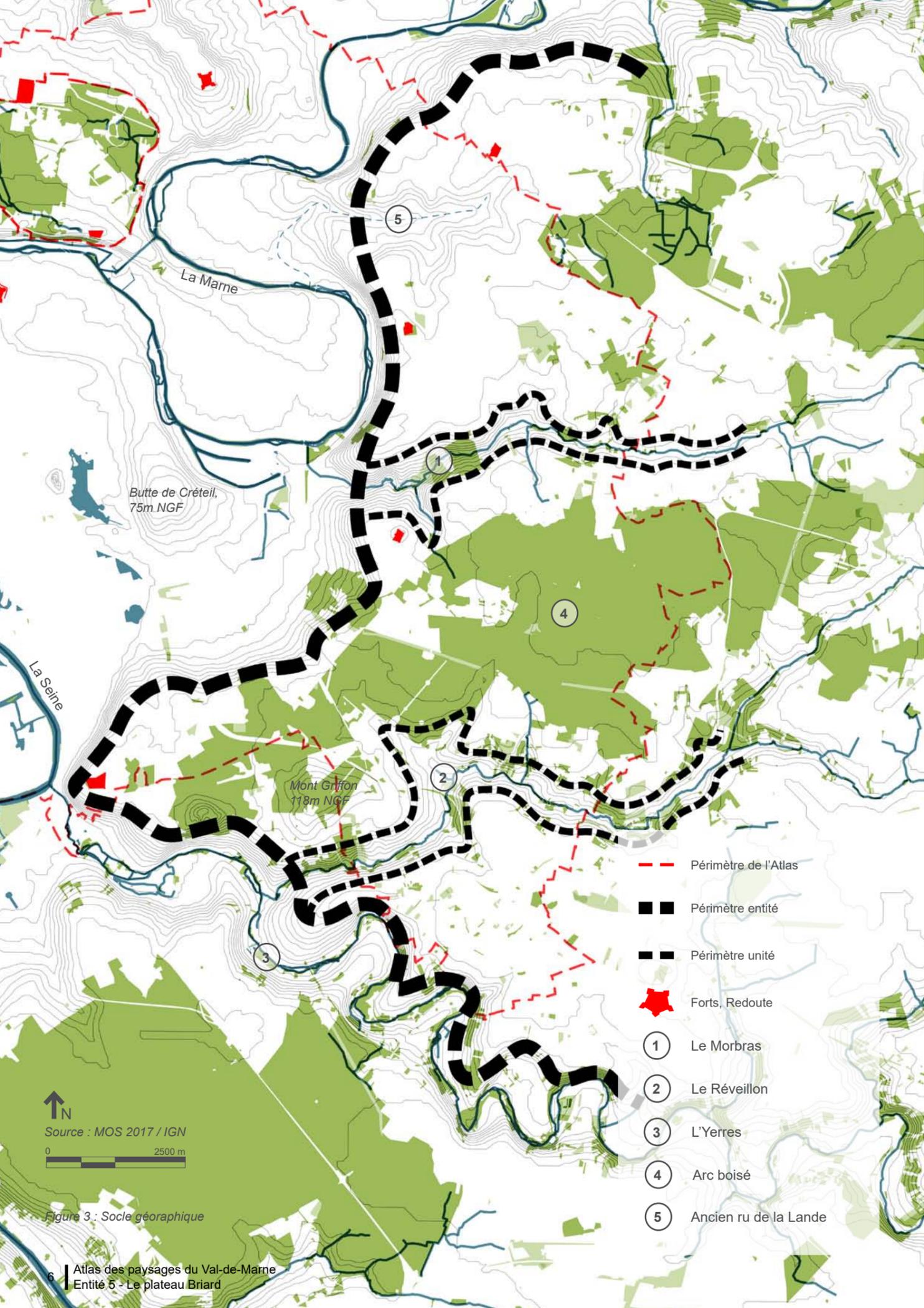
Ormesson-sur-Marne :
Ru de la Fontaine de Villiers

Ce qui fonde les paysages

Socle topographique

Un plateau ciselé, entaillé et drainé

Des bois, des rivières et des replis



Un sol argilo-calcaire prédisposant les occupations humaines

Le plateau argilo-calcaire au relief tabulaire*, sur laquelle une fine couche de limons s'est déposée à l'époque du quaternaire, forme le substrat des paysages variés du plateau Briard.

Les grandes cultures céréalières se sont implantées sur les sols où la qualité agronomique est la plus forte. Les parties les moins fertiles du plateau sont occupées par les massifs boisés et ponctuées par la présence de nombreuses mares.

Un relief plan, ondulé de rivières et un ru disparu

Le plateau de Brie a une altitude relativement homogène, culminant au nord et au sud entre 92m et 112m NGF d'altitude. Les rivières du Morbras et du Réveillon ont creusé leur lit dans les sols meubles du plateau selon une orientation est-ouest.

Ru de la Lande :

L'ancien ru à Champigny-sur-Marne (75m NGF), affluent de la Marne, traversait le plateau d'ouest en est. Il est aujourd'hui asséché et canalisé. Il a creusé le plateau, laissant place à une large dépression ouverte (talweg) vers la Marne au niveau de la boucle de Champigny.

Le Morbras :

Il prend sa source à 115m d'altitude en Seine-et-Marne pour finir sa course à 35m NGF à sa confluence avec la Marne. Le

relief de la vallée est compris dans un profil resserré et les versants qui l'accompagnent s'accroissent dans le sens de l'écoulement de l'eau. En amont, les espaces agricoles affichent des reliefs doux qui contrastent, en aval, avec les pentes prononcées, lisibles depuis le parc départemental du Morbras. À Sucy-en-Brie, le Morbras se jette dans la rivière de la Marne bordée par le grand mouvement sinusoïdal du coteau de Brie et de la Marne.

Le Réveillon :

Il présente un relief plus encaissé avec un profil dissymétrique, coteau abrupt au nord et plaine alluviale au sud. Il prend sa source dans la forêt domaniale d'Armainvilliers en Seine-et-Marne à 106m d'altitude et se jette dans l'Yerres à la cote 54m NGF.

Un substrat marneux faisant apparaître mares et résurgences de sources

Le sous-sol du plateau est constitué de roches dures et compactes de calcaire de brie et de marnes vertes peu perméables. Les couches de limon ont guidé la présence de l'eau et des résurgences sur et en rebord de plateau. Elles ont induit également le tracé du Morbras et du Réveillon. Les fonds de vallées se sont creusés là où la roche est plus tendre (marnes, gypse).

Dans les parties calcaires, à Champigny-sur-Marne notamment, on y trouve une nappe alluviale alimentant la ville en eau potable. Le plateau est recouvert par endroits de limons correspondant à des

alluvions anciennes. Il récupère les eaux de pluie, contenues par les nappes d'argile et de meulière sous-jacentes, favorisant la formation de nombreuses mares.

Des ruisseaux et des rus qui drainent le plateau

Le réseau de rus qui se jette pour la plupart dans le Morbras, le Réveillon ou l'Yerres, draine les eaux pluviales qui ruissellent sur le plateau.

Par exemple, le ruisseau des Nageoires et le ru de la Fontaine de Villiers dans le vallon entre Noiseau et Sucy-en-Brie jouent un rôle de continuité en assurant le lien entre la vallée et le massif boisé.

Autre exemple, le ru du parc du château de Grosbois se glisse dans une échancrure du plateau qui débouche à Santeny et se jette dans le Réveillon.

Quelques vues sur les lointains

Sur le rebord du plateau, quelques espaces privilégiés permettent d'avoir une vue lointaine sur la Plaine centrale, depuis le coteau de Sucy-en-Brie ou encore depuis la rampe du domaine du Piple par exemple. (Voir fascicule « Fondements territoriaux : Val-de-Marne »).



Bry-sur-Marne :
Vue sur la vallée de la Marne

Synthèse

Le plateau Briard, vaste étendue plane, est subdivisé et rythmé par l'eau qui ruisselle, s'infiltré et s'écoule. Conjugée à la géologie, elle conditionne l'implantation humaine et l'occupation du sol

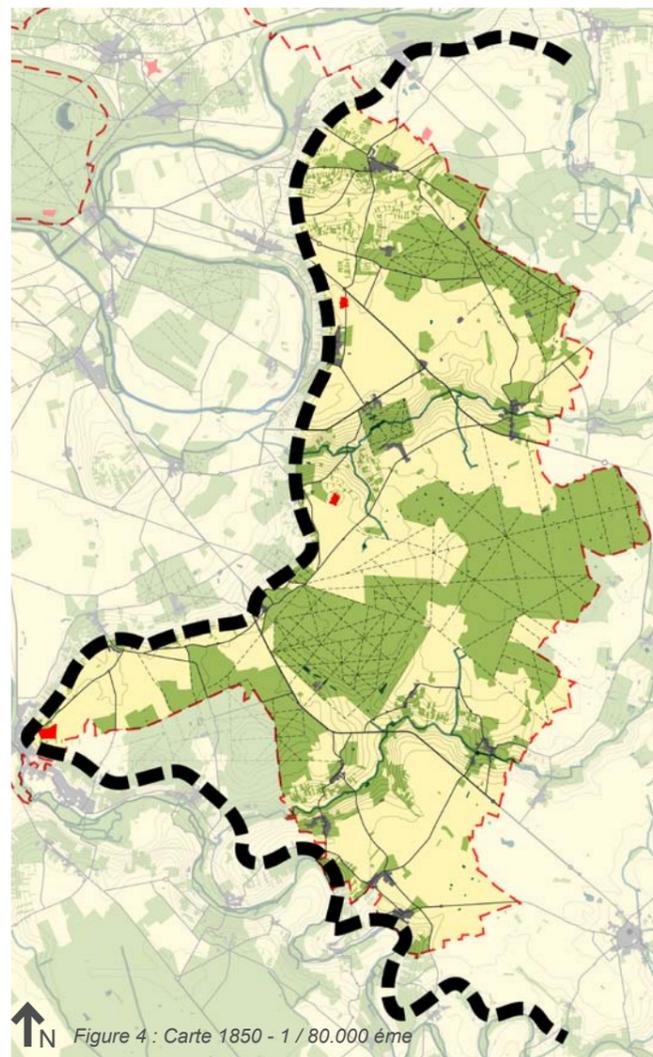
La présence de mares, rus, ruisseaux, rivières, se combine avec celle des bois, forêts et bosquets qui alternent et fabriquent des ambiances et des paysages variés à différentes échelles.

Figure 3 : Socle géographique

Ce qui fonde les paysages

Évolution du territoire

Des grands espaces boisés et agricoles sur le plateau
Un développement péri-urbain qui complexifie les paysages



Un plateau agricole aux bourgs orientés vers leurs rivières

Le plateau est entièrement cultivé et boisé ; les bourgs sont implantés en frange de plateau ou en rebord de coteau à l'écart des inondations, des marécages et à proximité des sources, à l'exception de La Queue-en-Brie à cheval sur le Morbras et de « Senteny » (actuel Santeny) sur le Réveillon.

1750 : Le plateau est composé de grandes cultures céréalières, de landes marécageuses et de mares, et de boisements comme le bois Saint-Martin au Plessis-Trévisé ou le bois de « Boissy » à Marolles-en-Brie inféodés à des châteaux.

1850 : Le paysage rural évolue très légèrement : avec la construction des lignes de chemin de fer Paris Est - Nogent et Paris Bastille - La Varenne, le développement urbain pavillonnaire commence à Champigny-sur-Marne et sur les hauts de Chennevières-sur-Marne. Dans le même temps, les fortifications de Paris se construisent. Jusqu'à la fin du 19ème siècle, la ligne de chemin de fer Paris-Verneuil-l'Étang (Seine-et-Marne) traverse le sud de l'entité.



Une ossature et une influence métropolitaine parisienne en périphérie propices au déploiement d'équipements viaires

1900 : Les espaces agricoles se maintiennent avec des grandes cultures céréalières dominantes sur le plateau, de l'horticulture et du maraichage dans les plus petits espaces. Les boisements s'épaississent et se rejoignent pour former l'équivalent de l'Arc boisé dans sa configuration actuelle.

En 1926, la construction des lignes de chemin de fer de la grande ceinture, notamment la ligne Paris Mulhouse avec le pont de Nogent-sur-Marne, va entraîner la densification et l'étalement urbain autour de la nouvelle gare de Villiers-sur-Marne au détriment des parcs et des bois (parc de Cœuilly, parc de la Lande, Bois l'abbé) qui disparaissent sous l'urbanisation. Seuls subsistent les tracés des grandes allées. C'est exclusivement cette partie du plateau qui va devenir un lieu de villégiature avec le développement des loisirs et des guinguettes sur les bords de Marne.



La campagne se métamorphose et les grandes infrastructures contournent le territoire

1950 : Au nord sur le plateau de Champigny, l'explosion de la démographie accélère l'étalement urbain. Le réseau de rues se développe et dessert d'immenses plaques pavillonnaires. Les domaines des châteaux sont lotis (parc de la Lande, parc de Cœuilly). Au centre, la présence des couverts forestiers limite l'étalement urbain tout en confortant les domaines. Au sud, les bourgs s'étalent en rebord de plateau. L'activité agricole domine et se manifeste par de fines lanières de maraichage et d'horticulture qui contrastent avec les grandes parcelles agricoles.

En 1960-1970 : la construction des grandes infrastructures routières en périphérie, autoroute de l'est (A4, Francilienne A104), accompagne et amplifie le phénomène d'équipements du territoire. Seule la ligne Paris - Lyon et les axes historiques (N19, D4) traversent le territoire. Les lisières des boisements sont fragilisées, les espaces agricoles fragmentés et le ru de la Lande est canalisé, interrompu, littéralement effacé du territoire.



Un Arc boisé majeur, de nouvelles connexions entre le plateau et la plaine

2000 : La densification des réseaux viaires due à l'augmentation démographique se poursuit. Au nord, l'agriculture subsiste sous la forme de poches cernées par l'urbanisation. Au centre, les masses boisées confirment leur statut de pièces paysagères territoriales et métropolitaines. Au sud, l'urbanisation pavillonnaire et les opérations d'habitats intermédiaires et les petits collectifs grignotent les espaces cultivés. Ces ensembles contribuent à fragmenter le plateau agricole.

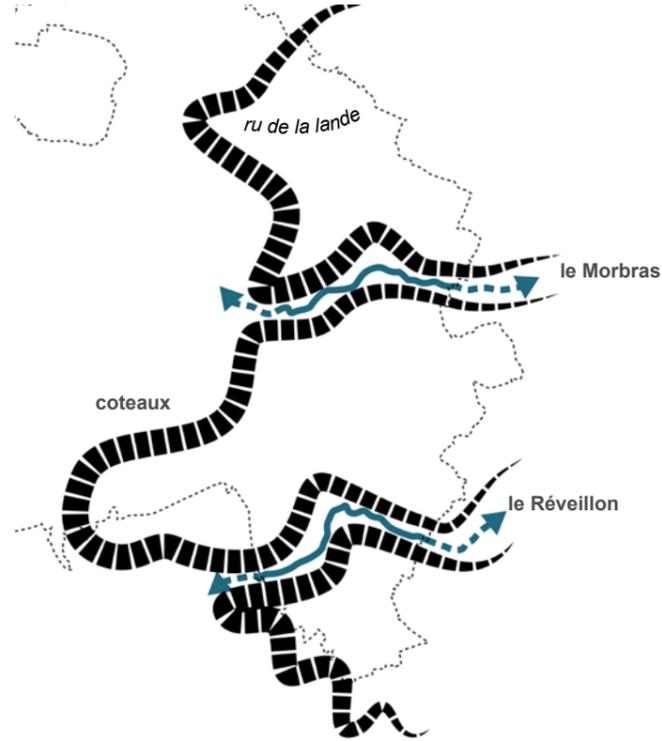
2020 : De nouvelles lignes de transports (Cable C1, Altival) et des coulées vertes (la Végétale etc.) multiplient les relations entre le plateau et la plaine. Le développement de l'accessibilité intensifie la pression de la ville sur les espaces ouverts. Parallèlement, le développement de la ville sur la ville, la réappropriation des délaissés urbains, la biodiversité deviennent des préoccupations majeures : présence du vivant, perméabilisation des sols, îlots de fraîcheur.

Ce que l'on perçoit des paysages

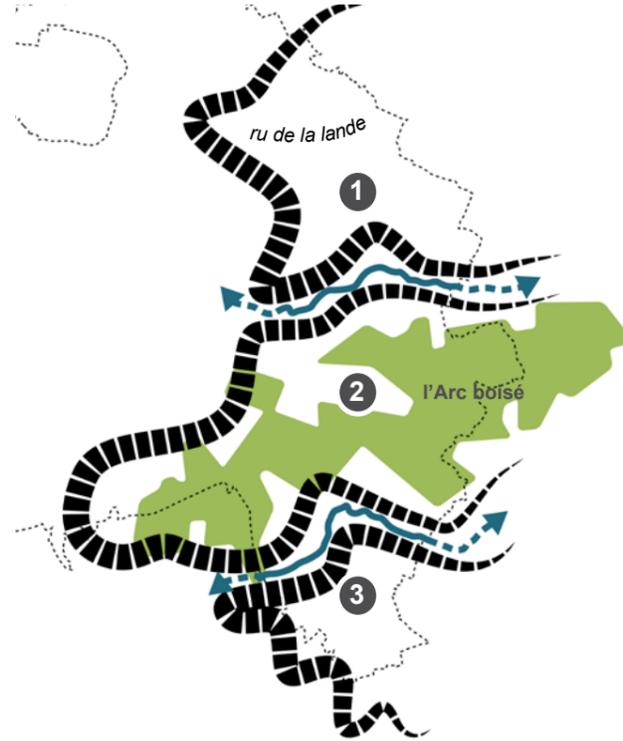
Agencement géographique

Un bandeau de communes orienté vers Paris et des poches rurales qui regardent vers la Brie

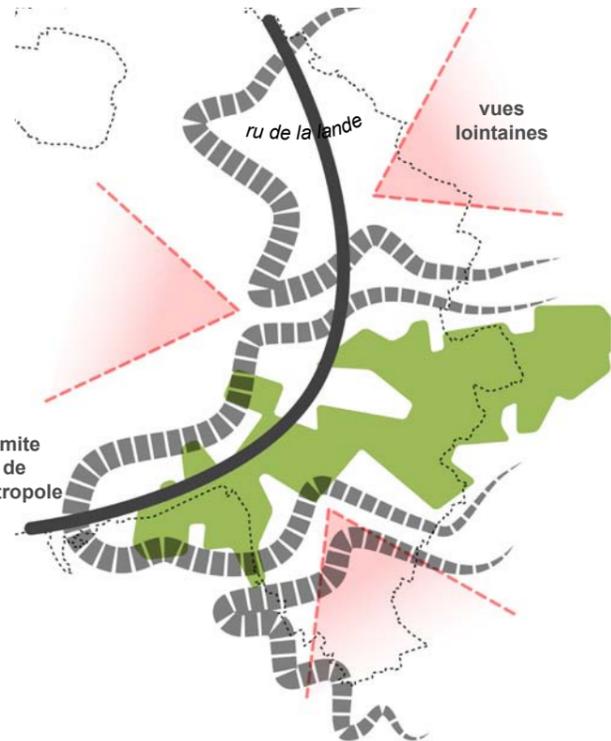
Une géographie singulière Un plateau entaillé par 2 rivières



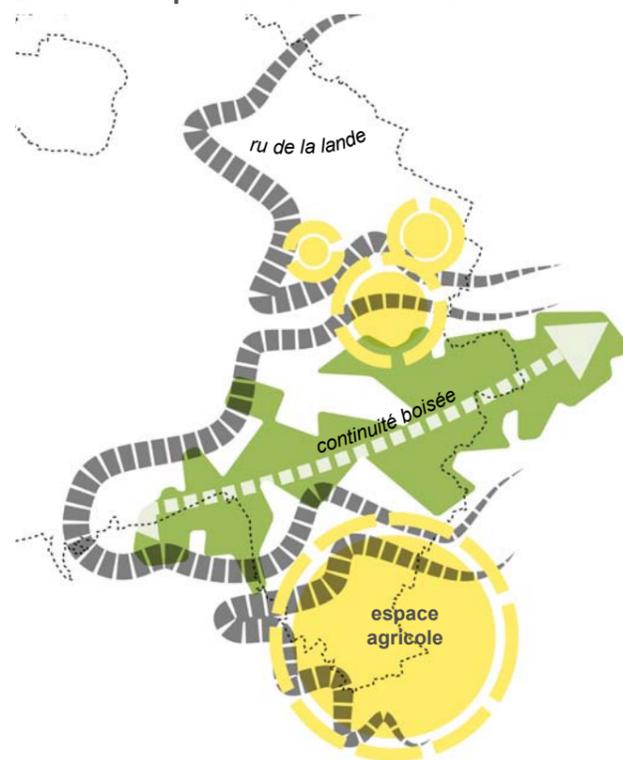
Trois séquences de paysage (1)habitée, (2)boisée, (3)cultivée



Un linéaire orienté vers Paris Des espaces ruraux qui regardent vers la Brie



Une présence agricole Des formes péri-urbaines* et rurales



Au 19ème siècle, le plateau Briard qui s'étend de Périgny-sur-Yerres à Villiers-sur-Marne était complètement cultivé et ponctué de quelques domaines et bois privés. Malgré sa forte urbanisation aujourd'hui, il garde l'image d'un territoire rural en frange de la ville dense, notamment sur sa partie sud-ouest. Composé de forêts, de rivières, de villes de banlieue, de villages, de champs cultivés etc., le tout donne le sentiment d'un entremêlement avec l'urbanisation. Les vallées encaissées du Morbras, du Réveillon mais aussi de l'Yerres, les espaces agricoles et la prédominance des bois et des forêts (en grande partie protégés), entretiennent une atmosphère naturelle et cultivée de campagne.

Une géographie et un éloignement de Paris

Le relief des coteaux, les étendues forestières conjuguées à l'éloignement urbain avec Paris, ont atténué la pression foncière. Les vagues d'urbanisation du siècle dernier ont tout de même repoussé les exploitations agricoles sur le plateau, en lien avec la ceinture cultivée d'Île-de-France, en Seine-et-Marne et en Essonne. Au nord, noyées dans la nappe pavillonnaire, des parcelles agricoles subsistent. Au sud du territoire, les espaces maraichers et les champs accueillent une activité agricole plus constituée.

Un caractère rural dans des tissus urbains

Dans les secteurs les plus urbanisés, le territoire conserve une architecture qui témoigne de l'importance de ces anciennes activités de maraîchage, de viticulture, de céréaliculture, d'élevage, d'horticulture etc. par la présence d'anciennes fermes, colombiers, puits et lavoirs comme autant de témoignages de la vie rurale. Ils sont regroupés le plus souvent autour d'églises, dans les centres villageois historiques ou au détour de modestes espaces publics et/ou communs.

Un territoire agricole en lien avec Paris

Depuis toujours, ce territoire a été cultivé avant de se tourner vers l'horticulture et particulièrement la culture de la rose (Mandres-les-Roses notamment avec sa gare) qui alimente alors les marchés parisiens voisins à partir de la fin du 18ème siècle. Avec le maraîchage qui y est également présent, ces activités sont des marqueurs importants des paysages du plateau Briard.

À titre d'exemple, l'ancienne gare de Mandres-les-Roses et le tracé du chemin de fer qui a été transformé et intégré dans la Végétale, témoignent de ce passé productif et vivrier.

Des bois et des forêts

La présence importante de l'arbre sur le plateau se présente surtout sous la forme de larges forêts, réserves de chasse et de bois de construction, en lisière desquelles châteaux et demeures seigneuriales sont venus s'installer. Cette succession de pièces boisées occupe la partie centrale du plateau, séparant au nord un paysage à dominante pavillonnaire orienté vers Paris, au sud, un plateau à dominante agricole qui regarde vers la Brie.

Une présence multiforme de l'eau

La configuration du plateau Briard s'est façonnée visiblement avec l'eau. La vallée du Morbras et celle du Réveillon entaillent les étendues planes et séquencent le plateau. Elles subdivisent les espaces à dominante habitée, boisée ou cultivée.

Le réseau hydrographique, le chevelu des petits cours d'eau (rus) et les mares, partout où l'eau est visible, cristallise des ambiances bucoliques, d'évocations de nature, d'animations, de loisirs, de promenades. Ils témoignent de l'histoire du territoire qu'ils soient au cœur des espaces urbains, péri-urbains*, ruraux ou naturels.

Les cours d'eau, les mares, les étangs et plans d'eau participent pleinement à la qualité de la vie des habitants et à l'identité du territoire. Ils apportent également des bénéfices écologiques (stock du carbone, réservoirs de biodiversité ...).

Synthèse

Un point de bascule entre métropole et campagne

La présence d'un massif boisé qui rassemble : patrimoine vivant du territoire et lieu de rencontres et de proximité au vivant, précieux pour les habitants et les promeneurs

Deux orientations adossées au massif boisé, l'une tournée vers la plaine alluviale centrale, l'autre tournée vers le plateau cultivé



Santeny :
Plaine cultivée de la vallée du Réveillon

Figure 8 : Agencements géographiques

Ce que l'on perçoit des paysages

Organisation du territoire

Trois agencements urbains de territoire et deux axes traversants N19 et D4

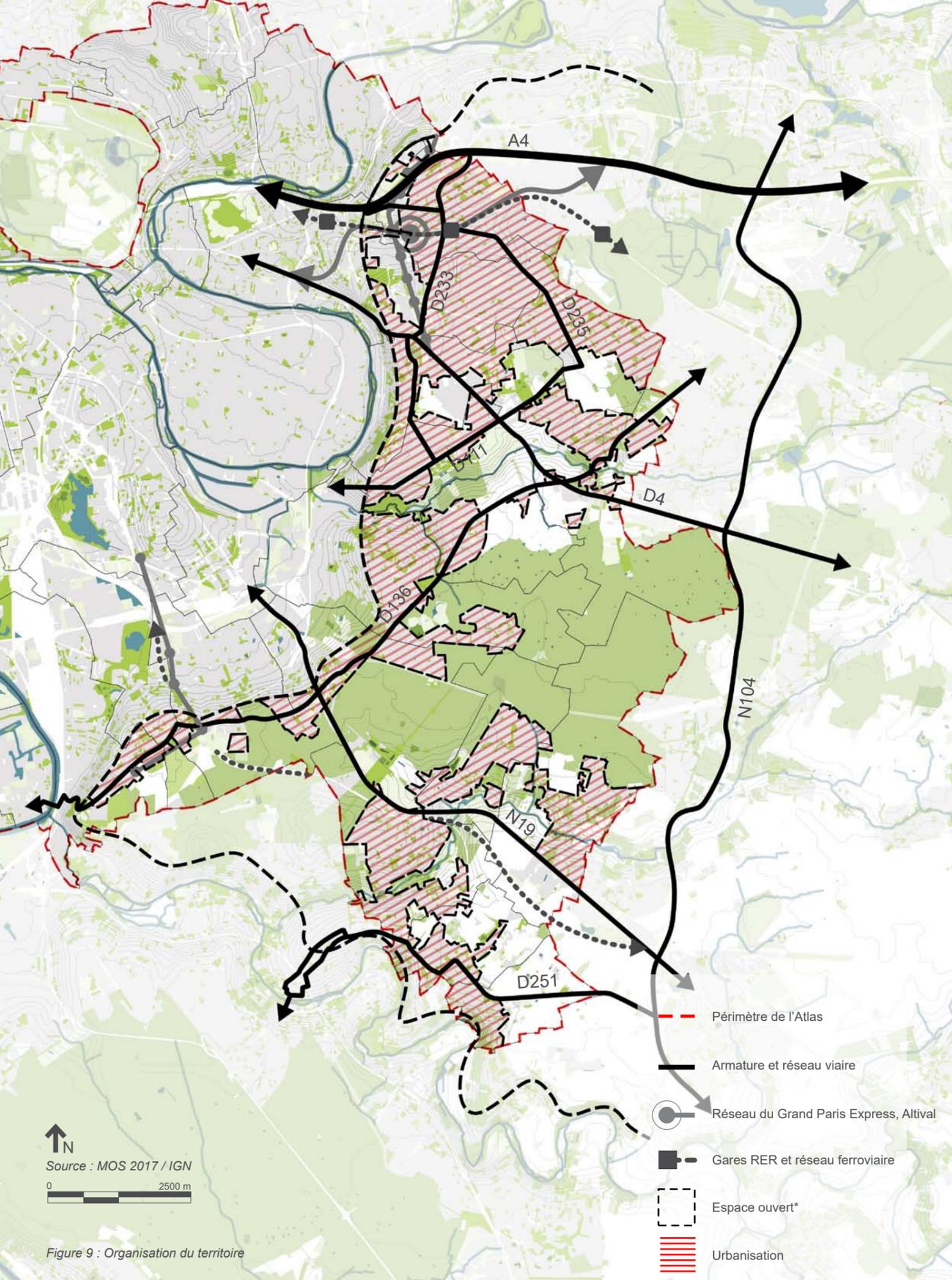


Figure 9 : Organisation du territoire

Un subtil entrelacement de ville, de campagne et de forêt couvre le territoire. Différentes ambiances s'y alternent : urbaine, péri-urbaine*, banlieusarde, pavillonnaire, villageoise, rurale, agricole et rivulaire.

Les différentes typologies de tissus se combinent à la structure géographique pour former des séquences urbaines et paysagères : un coteau habité orienté vers la Marne et Paris, le plateau habité et/ou boisé qui bute sur des vallées et le plateau rural ponctué de poches d'habitations.

Trois grands dispositifs d'occupation territoriale ressortent

Au nord : un territoire habité ponctué de parcelles agricoles.
Les villes du Plessis-Trévisé, de Champigny-sur-Marne, de Chennevières-sur-Marne et d'Ormesson-sur-Marne ne possèdent pas de limite franche entre elles.

Elles forment un continuum pavillonnaire où quelques grands espaces ouverts à vocation agricole, pédagogique et récréative subsistent. Cette nappe homogène se fragmente au contact de la vallée du Morbras au Sud.

Les villages de La Queue-en-Brie et de Noiseau sont bordés, délimités par une succession d'espaces agricoles de taille modeste et des rives cultivées.

Au centre : une transition paysagère entre agglomération et plateau cultivé

Le grand boisement central de la forêt domaniale de Notre-Dame est composé d'un chapelet de bois en continu et lui confère avec la forêt domaniale de la Grange et la forêt régionale de Grosbois le statut d'Arc boisé à l'échelle de la métropole. Traversé de plusieurs routes (D204, N19, N104), d'une ligne Haute Tension et, plus discrètement de la ligne TGV Paris-Lyon, sa présence significative sur le territoire dessine un espace de transition entre l'agglomération et la campagne.

Les zones commerciales et le tissu économique qui s'égrènent le long de ces axes pénétrants impactent fortement les paysages.

Les zones d'habitat se juxtaposent et bordent cet ensemble de nature comme à Sucy-en-Brie, Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges en rebord de coteau. L'absence d'imbrication se traduit par des lisières parfois routières, étanches, clôturées et brutales.

Au sud, une plaine agricole ponctuée de villages

Sur la partie méridienne du bois, une fois la lisière urbaine arborée de la vallée du Réveillon franchie, l'organisation des paysages prend une autre forme (Marolles-en-Brie et Villecresnes).

La ville de Santeny, positionnée de part et d'autre du Réveillon, alterne entre espaces agricoles, naturels et boisés. Elle annonce la limite de la vallée urbanisée. Les villages de Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres tournés vers la vallée de l'Yerres émergent dans la plaine. Leurs silhouettes ponctuent la ligne d'horizon offert par les grands espaces agricoles du plateau.

Les infrastructures traversent les espaces cultivés sans pour autant composer avec la ville. Très routière dans son aménagement, la N19 fragmente la plaine plus qu'elle ne la rend accessible.

Le passage du TGV est plus discret avec une partie enterrée. Son tracé se lit comme une grande clairière longiligne dans la forêt ou en creux dans la plaine.

Quelques projets urbains notamment le long de la rue de Verdun à Mandres-les-Roses morcellent la plaine et la divisent.

L'Arc boisé, un atout écologique majeur du territoire

Sur près de 3000 ha, le massifs de l'Arc boisé est un monument vert du territoire.

Il accueille à la fois des milieux forestiers, des milieux ouverts et des milieux aquatiques : près de 500 mares et 52 hectares de landes humides y prennent place. Ce massif forestier abrite également de nombreuses espèces animales remarquables : vipères péliades, rainettes vertes, tritons crêtés, martres, engoulevents d'Europe y demeurent et s'y développent. Ce vaste poumon vert et écologique pour

le Grand Paris est également source d'exploitation du bois, encadrée par un plan de gestion, qui garantit une économie durable de la forêt.

Sa situation périurbaine et sa sur-fréquentation (balades, randonnées pédestres, cyclisme, équitation, cueillette de champignons) conjuguées à la pression croissante de l'urbanisation et des grandes infrastructures routières qui l'accompagnent, fragilise ce massif précieux : rupture de continuité écologique, perturbation de la circulation de la faune, fragmentation, fragilisation des lisières, multiplication des dépôts sauvages d'ordures, sont autant de réelles menaces pour le massif.

Face à ces constats, les acteurs du territoire se sont rassemblés pour mener des actions en faveur de la protection et de la préservation du massif de l'Arc boisé. En 2002, le Conseil départemental du Val-de-Marne (CD 94) et l'Office National des Forêts (ONF), principal gestionnaire du massif, ont initié l'élaboration d'une Charte forestière de territoire pour le massif de l'Arc boisé, révisée pour la quatrième fois en 2022.

Synthèse

Un territoire entre ville et campagne à dominante pavillonnaire subdivisé en trois séquences :

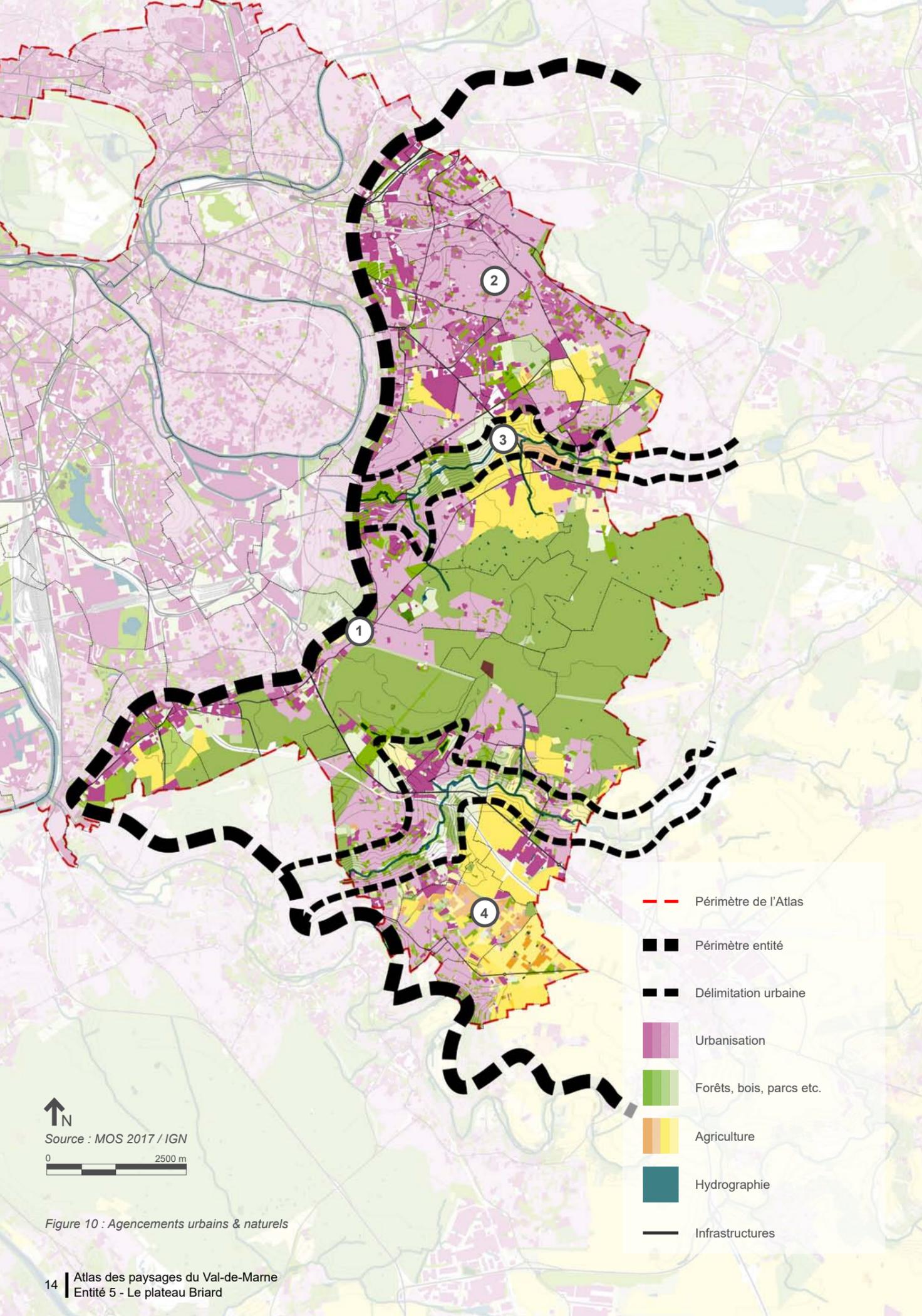
- Un massif forestier précieux marquant la transition entre plaine et plateau
- Une succession d'enclaves agricoles de taille modeste fabrique des transitions paysagères
- Des implantations urbaines (et villageoises) majoritairement pavillonnaires, continues et homogènes s'organisent avec le relief (vallée), la forêt et la plaine cultivée

Un mitage de zones d'activités, commerciales et de tissus économiques s'égrènent le long de ces axes traversants qui impactent fortement les paysages.

Ce que l'on perçoit des paysages

Dispositifs urbains

Des paysages habités aux ambiances composites



Quatre grandes dispositions (secteurs / situations / compositions territoriales) urbaines

① Sur le rebord du plateau, une composition urbaine mixte, de type pavillonnaire, tournée vers Paris accueillant des :

- Tissus de continuum bâti constituant l'espace public, souvent associés aux tissus anciens hérités du passé agricole
- Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
- Tissus de maisons individuelles

② Un caractère résidentiel mixte et hétérogène constitué de :

- Tissus de maisons individuelles et pavillonnaires dominants
- Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
- Tissus d'activités et d'équipements

③ Une implantation en rebord de vallées (Morbras et Réveillon), d'échelle plus petite

- Tissus de cœur de bourgs et bâtiments anciens hérités du passé agricole
- Tissus de maisons individuelles
- Demeures et châteaux (bâtiments identitaires) – Exemple Château d'Ormesson
- Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus

④ Les villages sur le plateau cultivé comprenant des :

- Tissus anciens (19ème siècle) hérités du passé agricole
- Tissus de maisons individuelles
- Tissus d'activités et de bâtiments agricoles contemporains (serres)

Si le plateau Briard présente une géographie simple et unitaire entaillée par deux petites vallées, son occupation est plus subtile et complexe. Elle combine différents secteurs d'habitations, diverses formes d'agriculture, des bois et des forêts, et bien sûr la présence de l'eau.

Des centres-bourgs au cœur du dispositif urbain

Les centralités des communes s'organisent autour d'un noyau ancien : église, mairie et bâtiments agricoles (corps de ferme), écoles et habitations accolées.

La trame viaire y est souvent organique et compose avec la topographie, mettant en scène l'arrivée sur le clocher (la Queue-en-Brie), sur une demeure (Ormesson-sur-Marne) ou encore marquant le point haut selon l'implantation originelle du village (Villiers-sur-Marne). Partant de cette centralité, le tissu pavillonnaire s'est étalé sur les territoires plats pour finir par se rejoindre.

La végétation qui accompagnait l'activité agricole a été remplacée par celle des jardins et partiellement par des alignements d'arbres qui habillent les rues et les boulevards les plus importants (exemple: Avenue du Château de Gaulle à Limeil-Brévannes)

Des villages en rebord de plateau surplombent les vallées du Morbras et du Réveillon

L'habitat s'est égrené le long des vallées verdoyantes du Réveillon et du Morbras depuis le rebord de plateau ou le fond de vallée comme à La Queue-en-Brie et Santeny.

À plus petite échelle, les tissus villageois qui se sont développés tout autour ont su conserver une distance courtoise avec les cours d'eau, quel que soit le type de construction (du pavillon au grand ensemble). Le dialogue est souvent inexistant et la forme urbaine tourne le dos à l'eau, tenue à distance. Les accès aux rives sont ténus et restent discrets.

Des silhouettes de village

Héritées des fermes et de grandes propriétés isolées dans la plaine, les villes installées au sud de l'Arc boisé présentent une image plus rurale au caractère villageois.

Ils sont constitués majoritairement des mêmes tissus pavillonnaires, leurs limites sont en contact direct soit avec l'espace agricole aux horizons dégagés (Périgny-sur-Marne, Mandres-les-Roses) soit adossées à la lisière des bois (Marolles-en-Brie).

Les entrées de village réservent parfois de belles surprises, comme à Périgny-sur-Yerres, avec la complicité d'un petit verger installé à l'orée du village.



Périgny-sur-Yerres : Centre-bourg villageois

Synthèse

Les surfaces de pleine terre, préservées dans les tissus urbains, demeurent une valeur paysagère incontournable dont il faut reconnaître les caractéristiques comme un archétype paysager.

Ici, la qualité du cadre de vie est intimement liée à la présence de l'agriculture et des bois qui offrent des espaces de respiration de tailles variées allant de la rue à l'avenue, du bois à la forêt, de la plaine agricole urbaine aux plaines cultivées.

Source : MOS 2017 / IGN
0 2500 m

Figure 10 : Agencements urbains & naturels

Ce que l'on perçoit des paysages

Dispositifs de nature

Une succession d'espaces agricoles circonscrits et ouverts
Une nature forestière marqueur du territoire

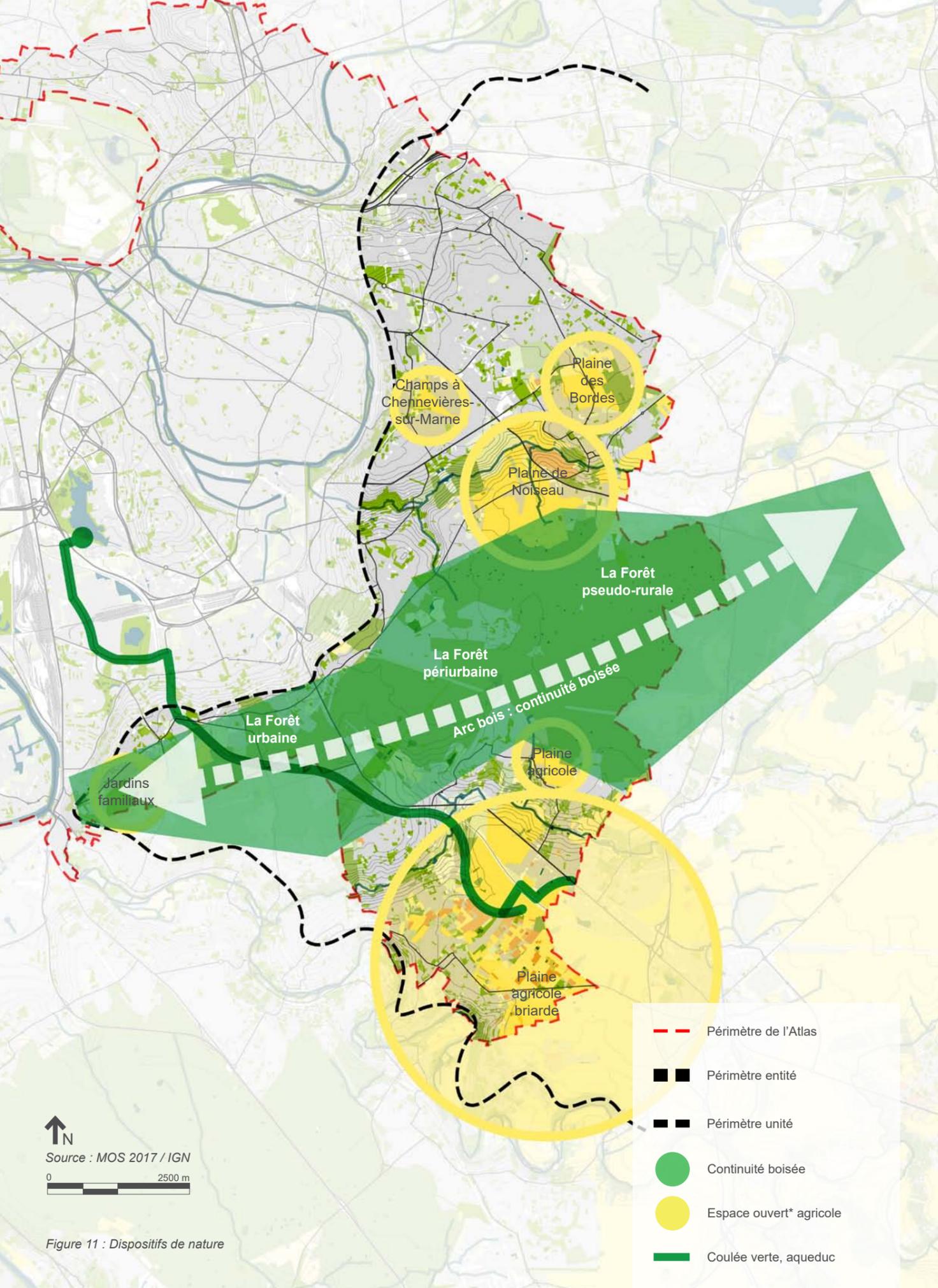


Figure 11 : Dispositifs de nature

La vocation agricole du plateau Briard est encore visible aujourd'hui. Grignotés, par l'expansion de l'agglomération parisienne depuis le 19ème siècle, les espaces agricoles, naturels et ouverts sont marqués par une pression foncière toujours à l'oeuvre.

L'Arc boisé, espace forestier d'échelle métropolitaine, est maintenu par une politique volontariste de préservation, rempart fragile aux dynamiques urbaines.

Au nord, la nappe pavillonnaire s'étend à perte de vue ; au sud, les espaces cultivés encore présents sont de plus en plus morcelés par l'urbanisation. La présence d'espaces cultivés est ici la plus importante du territoire de l'Atlas.

Du bois pour la cathédrale aux espaces de nature récréative

Au Moyen Âge, la majorité des espaces forestiers d'Île-de-France appartenait à l'évêché de Paris. Les bois qui sont installés sur le plateau Briard sont parmi les plus denses et les plus proches de Paris. Leurs chênes serviront à la construction de la charpente de la cathédrale Notre-Dame qui a donné son nom au bois. Ces bois qui se sont étendus et étoffés depuis constituent aujourd'hui une grande écharpe verte support d'usages récréatifs : l'Arc boisé.

Des espaces de respiration dans la ville pavillonnaire

Au nord, intégrées dans le continuum urbain, de multiples formes agricoles et de nature produisent des paysages variés.

Par exemple :

- **Le parc départemental du plateau** à Champigny-sur-Marne descend jusqu'à la Marne mais la plus grande partie du parc se situe sur le plateau. Il comprend notamment un belvédère qui domine le grand paysage avec une visibilité sur Paris
- **Le parc départemental de la Plaine des Bordes** propose sur 9ha un espace de préservation (gestion raisonnée) où des activités pédagogiques sont proposées (élevage d'ânes, ruchers et jardins familiaux)
- **L'ancien tracé abandonné de la VDO** (voie de desserte orientale) qui devait relier l'A4 à l'A6 en passant sur le rebord

du plateau Briard a délaissé des terrains à Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne etc. De l'état de friche, ces terrains, dont une partie au nord est en cours d'urbanisation, sont devenus pour certains des bois, des prairies et des jardins familiaux plus ou moins abandonnés : des lieux à forts potentiels paysagers et environnementaux.

Des lisières urbaines et des champs

Des grandes respirations paysagères sur le territoire, certaines ont conservé un usage de production agricole.

Au nord, elles prennent la forme de poches relictuelles comme :

- à Chennevières-sur-Marne, malgré une urbanisation en cours, quelques pièces rescapées de la VDO sont exploitées
- sur les abords de La Queue-en-Brie, les parcelles agricoles confèrent au village une ambiance rurale et au sud, la D4 se prolonge jusqu'à la lisière forestière de l'Arc boisé (forêt domaniale de Notre-Dame), sous la forme de grandes clairières
- Au sud, le plateau cultivé entre Villecresnes, Santeny, Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres s'ouvre vers le plateau de Brie en Essonne et en Seine-et-Marne au sud.

Une grande coulée verte : la Végétale

Sur près de 20km, un parcours de découverte du territoire relie la plaine centrale et ses paysages urbains, gravit le coteau, traverse l'Arc boisé et s'ouvre sur le territoire agricole du plateau de Brie. C'est un véritable lien entre les parcs départementaux et les liaisons vertes locales, entre la ville et la campagne. Son tracé se réapproprie notamment d'anciens tracés ferroviaires et constitue un axe de découverte des paysages remarquables.

Des vallées verdoyantes

Plus confidentielles, les deux vallées du Morbras et du Réveillon offrent des paysages bucoliques variés qui vont de la prairie humide (La Queue-en-Brie) à la forêt. Les cours d'eau se fauflent :
- dans les villes qui se sont construites aux abords (Villecresnes, Sucy-en-Brie, Ormesson-sur-Marne) ;
- dans les parcs supports de ripisylves plantées à vocation récréative (parc

départemental du Morbras, parc du château d'Ormesson, plaine du Réveillon etc.) ;
- dans les espaces cultivés qui s'appuient sur des ripisylves d'épaisseurs variables.

L'Arc boisé : deux échelles de lecture et trois séquences

À l'échelle du territoire de l'Atlas, l'Arc boisé se présente comme un massif unitaire qui rayonne sur un vaste territoire, entre Plaine Centrale (voir fascicule Entité Seine) et le plateau Briard. Cependant, ses liaisons avec ces territoires sont plutôt confidentielles et finalement peu nombreuses.

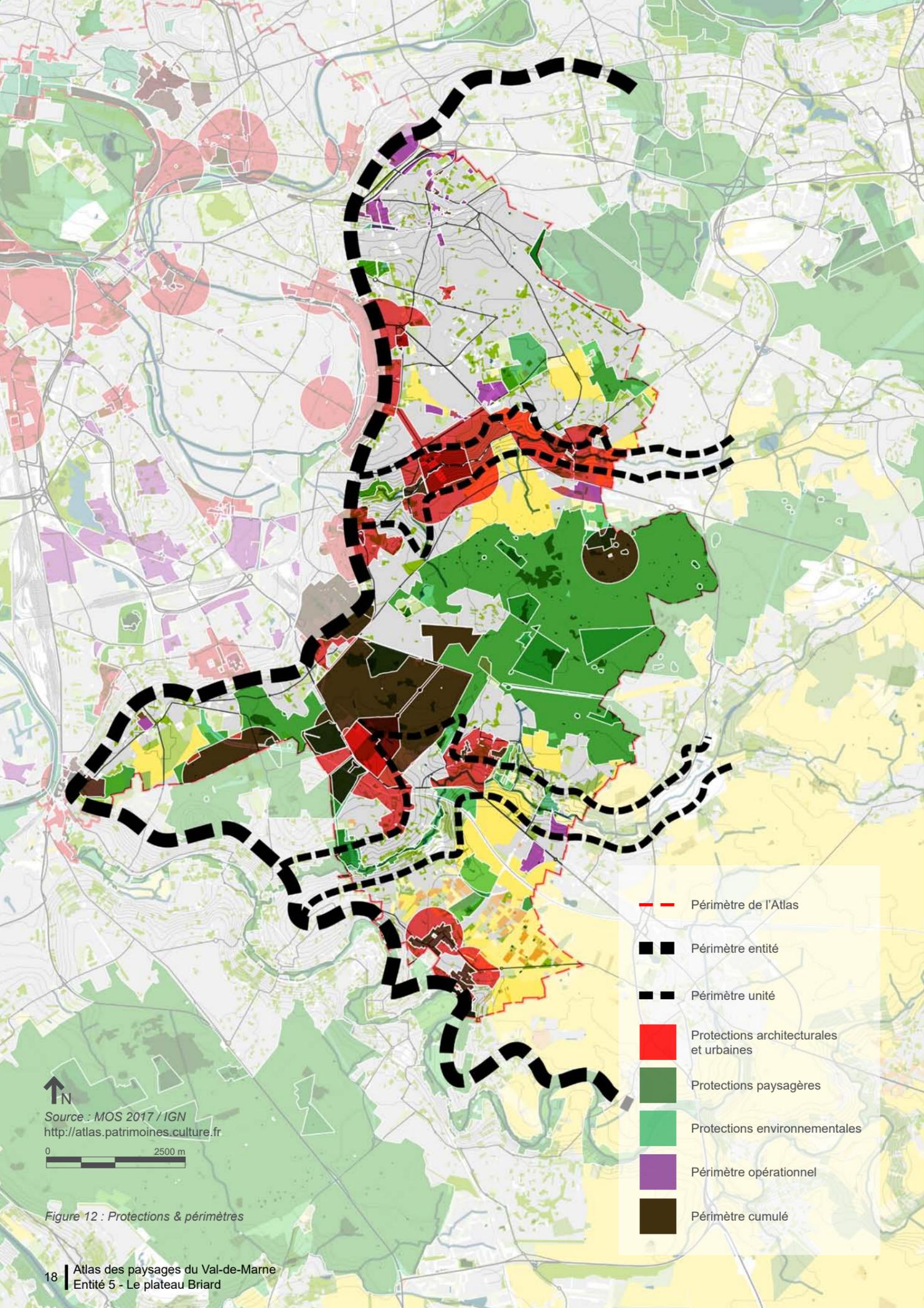
À l'échelle de proximité, celle des lisières urbaines, il y a, au contraire une grande diversité de situations, voire une hétérogénéité selon les contextes : secteurs et usages. Il en ressort une succession de trois ambiances, trois forêts :

- **La forêt urbaine**, correspondant à la forêt domaniale de Lagrange (sud-ouest), où les espaces habités se confrontent sans transition aux bois
- **La forêt périurbaine***, pour le domaine de Gros Bois à la gestion de lisière moins difficile
- **La forêt pseudo-rurale** concordant avec la forêt de Notre Dame (nord-est), à la gestion de lisière plus aisée

Synthèse

L'activité agricole et la présence forestière sur le territoire confèrent des ambiances de campagne, renforcées par la présence végétale dans les tissus urbains.

L'eau, les rivières, les rus, les ripisylves, les mares, les coteaux arborés, le relief, les chemins, les formes bâties etc. sont autant de motifs paysagers et urbains qui participent à l'ambiance campagnarde du plateau.



Protections et périmètres

Les outils de protection et de gestion

Que ce soit pour des raisons paysagères, patrimoniales, environnementales, artistiques, historiques, scientifiques, légendaires, pittoresques* etc., la délimitation d'une protection sur une partie du territoire a pour objectif de préserver la qualité des espaces considérés comme remarquables, identitaires et/ou singuliers.

Parmi les nombreux outils disponibles, certains relèvent de la protection (exemple site inscrit), d'autres de l'inventaire (exemple ZNIEFF*), d'autres encore de la gestion (exemple ENS*) ou de l'aménagement (exemple ZAC*).

Sur le territoire de l'Atlas, quatre grandes familles d'outils sont présentes et ont été classées comme suit :

Les protections architecturales et urbaines

- . Monument historique*
- . Site patrimonial remarquable SPR* (anciennes AVAP* ou ZPPAUP*)

Les protections paysagères

- . Site classé
- . Site inscrit
- . Parc naturel régional (PNR*)
- . Espace naturel sensible (ENS*)
- . Réserve naturelle nationale (RNN*) et régionale (RNR*)

Les protections environnementales et périmètres d'inventaires

- . Arrêtés de protection de biotope (APPB*)
- . Directive habitats-faune-flore (DHFF*)
- . Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF* I & II)
- . Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO*)
- . Schéma régional de cohérence écologique (SRCE* - trame verte et bleue*)

Les périmètres opérationnels d'urbanisme et d'aménagement

- . Zone d'aménagement concerté (ZAC*)
- . Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains* PPEAN en cours d'élaboration

Les Espaces Naturels Sensibles de la Vallée de la Seine

- 2013 : Domaine départemental des Marmousets (La Queue-en-Brie)
- 2016 : Plaine des Bordes (Chennevières-sur-Marne)
- 2019 : Bois-Saint-Martin (Plessis-Trévisé et Villiers-sur-Marne)
- 2021 : Parc départemental du Plateau (Champigny-sur-Marne)

La protection singulière de l'Arc boisé

Le massif de l'Arc boisé du Val-de-Marne a été classé en « forêt de protection » par décret en Conseil d'État du 25 mai 2016 (N°2016-678 JORF du 27 mai 2016).

Le classement en forêt de protection introduit un régime spécial au massif de l'Arc boisé qui vise à garantir la gestion durable multifonctionnelle des bois et forêts, à préserver leur rôle social et environnemental tout en les protégeant du mitage et de l'urbanisation.

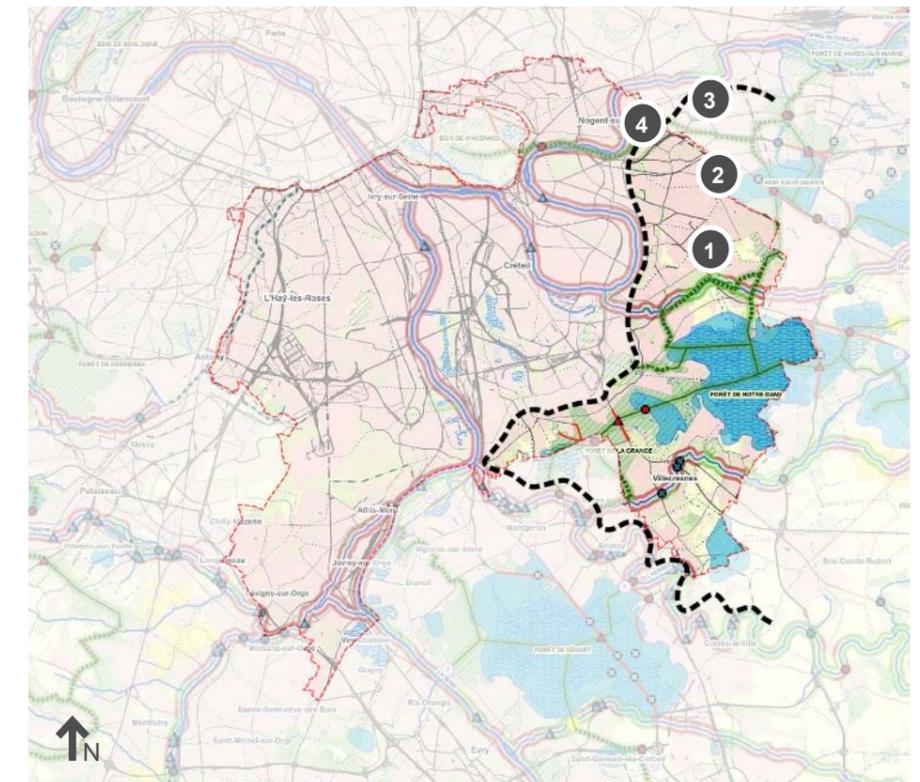
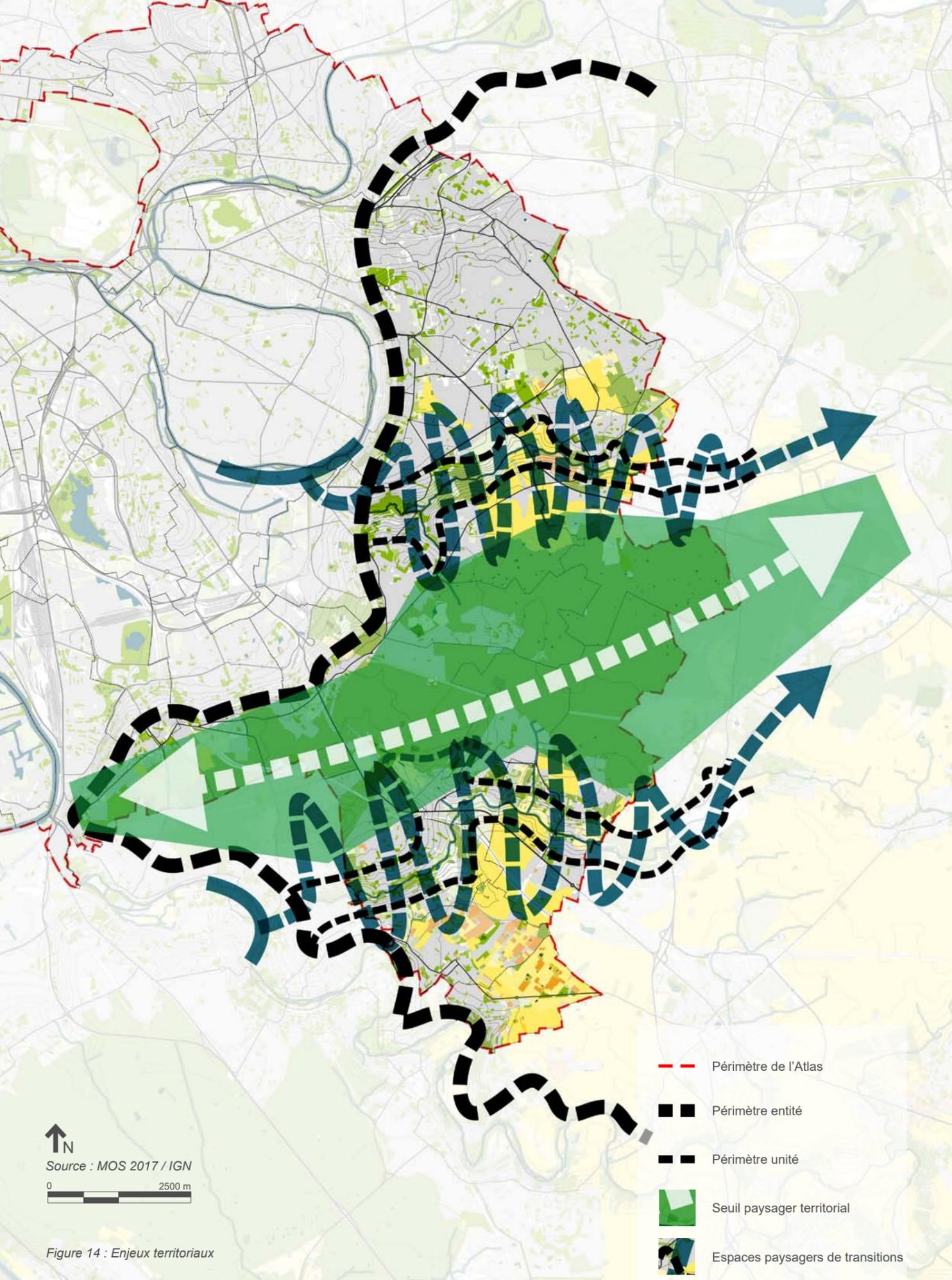


Figure 13 : Carte assemblée des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Île-de-France - source SRCE 2013 - sans échelle





Source : MOS 2017 / IGN
0 2500 m

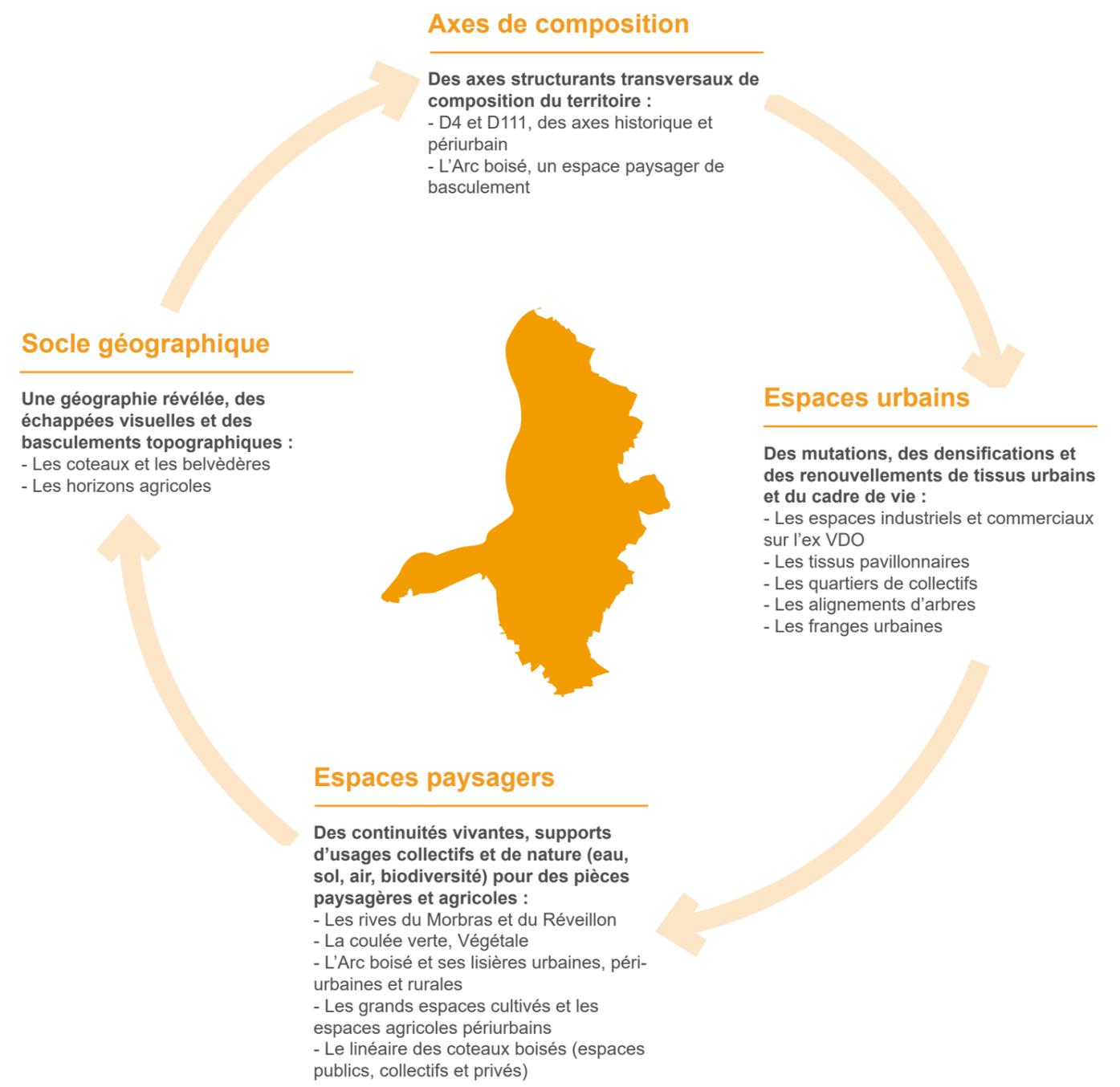
Figure 14 : Enjeux territoriaux

- - - Périmètre de l'Atlas
- - -** Périmètre entité
- - -** Périmètre unité
- Seuil paysager territorial
- Espaces paysagers de transitions

Enjeux territoriaux

Des motifs urbains et paysagers structurants

L'Arc boisé, un seuil forestier à l'échelle de la métropole
Les vallées du Réveillon et du Morbras, des espaces de transitions



Nota : Les enjeux territoriaux sont précisés et déclinés en objectifs à l'échelle des unités.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas entité 5 - Le plateau Briard

P4

- Figure 2 : Identité & territoire

P6

- Figure 3 : Géographie & infrastructures

P8

- Figure 4 : Carte 1850
- Figure 5 : Carte 1900

P9

- Figure 6 : Carte 1950
- Figure 7 : Carte 2000

P10

- Figure 8 : Agencements géographiques

P12

- Figure 9 : Organisation du territoire

P14

- Figure 10 : Agencements urbains & naturels

P16

- Figure 11 : Dispositifs de nature

P18

- Figure 12 : Protections & périmètres

P19

- Figure 13 : Carte assemblée des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Île-de-France

P22

- Figure 14 : Figure 14 : Enjeux



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6